

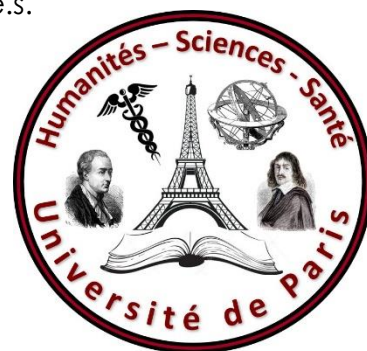
Pari(s) d'une Université Plus Humaine

www.paris-univ-humaine.com

Faculté des Sciences*

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) subissent depuis quinze ans une profonde mutation qui a fortement dégradé nos conditions de travail. Force est de constater que loin d'en amortir les effets et de susciter l'adhésion des personnels pour répondre aux vrais défis de l'Université, le pilotage imposé par les équipes présidentielles P5 et P7 a accompagné la dérive vers une conception « managériale » de l'université. Tout ceci sur fond de pénurie budgétaire, de marchandisation de l'enseignement supérieur et de dégradation du service public. La compétition est aujourd'hui installée à tous les niveaux (entre établissements, entre équipes, entre collègues) et conduit à un morcellement de la communauté universitaire, à une précarisation accrue pour les personnels, et une dégradation des conditions de formation des étudiant.e.s.

C'est dans ce contexte difficile que va émerger la future Université de Paris. Car un décret ministériel et un logo ne font pas une université : tout est à construire, il y a un cap à fixer et des décisions à prendre. C'est dans cet esprit que s'inscrivent résolument notre démarche et nos propositions pour la première mandature de la faculté des sciences de l'université de Paris : prendre la main au bon niveau pour donner sens et contenu à cette université, redonner toute sa place à l'ambition collective, au « mieux travailler ensemble » et à la collégialité, apaiser pour rassembler autour d'un projet fédérateur.



Nous voulons replacer les personnels, sans lesquels aucun projet d'envergure ne peut réussir, et les étudiants, au cœur d'une université ambitieuse et au service de l'intérêt général. L'incarnation de ces valeurs au niveau de la faculté des sciences constitue la base de notre engagement pour la mandature. Elle se décline autour de grands principes et d'une méthode.

Les principes guidant notre engagement

Ces principes sont structurés autour de trois axes :

- **Définir clairement le rôle de la faculté et son positionnement**

Dans le millefeuille administratif en émergence, le risque est grand que le niveau facultaire éloigne les composantes de la direction de l'université et alourdisse encore plus la pression administrative sur les composantes ou absorbe leurs compétences. Nous partons d'un principe intangible : **c'est au niveau des UFR que les disciplines élaborent et mettent en œuvre, de façon indissociable, leurs politiques de recherche et de formation.** La faculté aura un rôle d'animation scientifique, d'aide à la coopération notamment pluridisciplinaire (en interne ou avec les autres facultés) et de soutien aux structures fédératives en formation comme en recherche. La faculté sera aussi garante des grands équilibres suivants :

→ *Équilibre pour l'exercice de nos missions : une politique de formation ouverte à tou.te.s, diverse et équilibrée entre L, M, D et entre formations non sélectives et sélectives ; un soutien aux UFR via de solides dotations récurrentes et des projets spécifiques.*

→ *Équilibre dans les processus de décision : si les UFR sont responsables de leurs politiques, la faculté doit veiller au strict respect des pratiques démocratiques qui favorisent la collégialité, à la cohésion entre UFR et à la transparence des processus.*

* Ce texte est un résumé d'un texte plus complet disponible sur : www.paris-univ-humaine.com

→ *Équilibre entre intérêt général et épanouissement de chacun.e : face au morcellement de la communauté, il faudra développer et renforcer les conditions du travail collaboratif.*

- **Placer la collégialité au cœur du fonctionnement et de l'organisation de la faculté**

Le ou la doyen.ne aura d'abord pour mission de rassembler la communauté universitaire autour d'objectifs clairs (définis à l'issue des états généraux de la faculté des sciences, voir ci-dessous), en recherchant systématiquement le consensus et en respectant les avis des conseils. Son rôle sera aussi de porter les projets des composantes auprès de la présidence centrale. Nommé.e *in fine* par la présidence, il ou elle devra avant tout être choisi.e par le conseil facultaire.

Le fonctionnement de la faculté doit s'appuyer sur quatre mots d'ordre : simplicité, collégialité, transparence et principe de responsabilité. Cela suppose notamment le renouvellement des équipes de directions des composantes, la création de commissions pluralistes (en terme de composantes et de sensibilités) pour attribuer les moyens (financiers et postes) dans la plus grande transparence. Enfin, outre les conseils, le CT et le CHSCT devront être associés étroitement à la construction de la faculté. Toute restructuration (par exemple, les regroupements de composantes) devra faire l'objet d'un consensus des secteurs concernés.

- **Inscrire la création de la faculté dans un projet de long terme**

Construire une université demande du temps. Le temps de permettre à chacun.e de s'inscrire dans un nouvel environnement hétérogène où la situation des différentes disciplines varie fortement. Prendre acte de cette diversité commence par exclure tout autoritarisme et toute précipitation. Pour replacer les étudiant.e.s et les personnels au cœur du projet, il faut aussi se donner le temps de changer les méthodes de travail, favoriser la coopération et la prise d'initiatives. L'enjeu est de mettre un terme au profond malaise qui se fait sentir dans de nombreux services. Un autre défi est de redonner du temps, de l'énergie et de la cohésion en limitant les appels à projets et en répartissant les crédits de manière plus équitable, plus simple, et plus transparente (évaluation comprise). Plutôt que de distribuer quelques chaires d'excellence à quelques-un.e.s, nous proposons de répartir les crédits de l'IdEx en dotations complémentaires aux UFR et en CRCT pour les enseignant.e.s-chercheur.euse.s de l'Université de Paris. Enfin il faudra aussi veiller à ce que les liens existants avec les autres facultés puissent se développer sans que le découpage en facultés ne soit un obstacle à la convergence de projets interdisciplinaires, ces coopérations auxquelles nous sommes attachés et qui font notre histoire.

L'Université de Paris n'est pas non plus une fin en soi et ne doit pas être repliée sur elle-même. Elle doit cultiver des liens étroits avec les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRIA...), avec les autres universités, en tout premier lieu avec celles de l'Île de France avec qui des coopérations tant en recherche qu'en formation sont nombreuses pour toutes nos disciplines. D'autres restructurations de l'ESR francilien auront lieu, et pourront avoir un impact direct sur la faculté des sciences. Comme toute université digne de ce nom, elle se doit d'être ouverte sur la Société et sur le Monde.

La méthode que nous proposons pour lancer la faculté des sciences sur de bons rails

Ces principes seront versés au débat et à la réflexion collective qui doit nécessairement s'engager après les élections pour donner à la faculté des sciences les meilleures chances de réussir. La méthode que nous proposons pour fixer ensemble les orientations de la faculté est l'organisation d'états généraux facultaires (EGFS) qui auront trois priorités : d'une part établir un diagnostic partagé sur nos missions et leurs conditions d'exercice au regard des exigences du service public d'enseignement supérieur et de recherche, et d'autre part, en rétablissant collégialité et pratiques démocratiques, impliquer chacun.e dans le choix des orientations et du fonctionnement de la faculté, afin de permettre aux communautés de Diderot et Descartes d'apprendre à travailler ensemble autour de questions concrètes.

La conclusion de ces EGFS donnera lieu à l'élaboration d'une Charte guidant l'esprit, les équilibres et les modalités de fonctionnement de nos instances, à chaque niveau et dont sera garante la faculté.